

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme 91/155/CCE - 2001/58/CE - Belgique

Sodolite

00137260 00 Revision: 0

8 juni 2002

Page: 1 / 4.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Identification du produit:

Sodolite
deboucheur

Identification de la société/entreprise:

Ecolab B.V.B.A./S.P.R.L.
Havenlaan 4 Ravenshout Bed. 4 210
3980 Tessenderlo
Tél.: 013 670 511

Téléphone d'urgence :

Centre d'antipoison : Tél. : 070 245 245

Ecolab B.V.B.A./S.P.R.L. : 24/24 : Tél : 013 670 670

2. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Ne contient pas de matières selon la recommandation C. E. 89/542.
autres composants: hydroxide de sodium

Indication des composants:

>30 % sodium hydroxide

Symbole: C

R-Phrases: 35 EINECS: 215-185-5

15-30% sodium nitrate

Symbole: O

R-Phrases: 8 EINECS: 231-554-3

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

R 35: Provoque de graves brûlures.

4. PREMIERS SECOURS

après Inhalation:

Importante inhalation: air frais, apport d'oxygène monobare,
hospitalisation

après contact avec la peau:

Rincer immédiatement à l'eau courante .
Éloigner le produit et les vêtements souillés. Faire un bandage
avec de la gaze stérile, consulter un médecin.

après contact avec les yeux:

Laver immédiatement et abondamment avec d'eau courante
pendant 10 minutes. Appliquer un pansement avec de la gaze
stérile. Consulter un ophtalmologiste.

après ingestion:

Faire boire 1 à 2 verres d'eau, ne pas provoquer de vomissement.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme 91/155/CCE - 2001/58/CE - Belgique

Sodolite

00137260 00 Revision: 0

8 juni 2002

Page: 2 / 4.

Soin médical immédiatement nécessaire.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés:

Tous les moyens d'extinction utilisables appropriés

Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:

inapplicable

Risque particulier résultant de l'exposition au produit,
en tant que tel, aux produits de la combustion, aux gaz produits:
aucun connu

Équipement de protection spéciale pour le personnel préposé
à la lutte contre le feu:

Pas de mesure spéciale nécessaire.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Mesures de protection individuelle:

Éloigner les personnes non protégées.
Porter un équipement de sécurité.

Mesures de protection de l'environnement:

Ne pas rejeter à l'égout.

Méthode de nettoyage/d'adsorption:

Balayer mécaniquement.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:

Éviter la formation de poussière.

Stockage:

Stocker selon la Législation de stockage en vigueur.
(NL: CPR 15-1, Vlaanderen: vlarem II bis)

Maintenir les emballages fermés hermétiquement,

Ne pas stocker avec des produits alimentaires. Ne pas garder
avec les acides dans le même lieu de stockage.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures permettant la réduction de l'exposition:

Aucune mesure particulière n'est requise.

Valeurs limitées à contrôler sur le lieu de travail:

sodium hydroxide : EINECS : 215-185-5
BE : exposure limit to chemical agents : 2 mg/m³
NL : MAC value TGG 8 hours : 2 mg/m³

Protection individuelle:

Protection des mains: gants de protection appropriés (nitril)
Protection des yeux: protection faciale

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme 91/155/CCE - 2001/58/CE - Belgique

Sodolite

00137260 00 Revision: 0

8 juni 2002

Page: 3 / 4.

Protection du corps: vêtement de protection approprié

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Forme: Poudre
Couleur: bleu
Odeur: inodore

Valeur du pH: (à 10g/l H₂O) (20 °C) 13

Sensibilité au gel: en dessous de 0 °C

Point d'éclair: Absence de point d'éclair jusqu'à 100 °C.

Masse volumique: (20 °C) 1202 g/l

Solubilité: (20 °C) soluble dans l'eau

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Conditions à éviter:
aucun connu

Matières à éviter:
Réaction avec les acides : dégagement de chaleur

Produits de décomposition dangereux:
aucun aux conditions normales d'utilisation

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Provoque de graves brûlures.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Informations concernant l'élimination:
non concerné, produit minéral.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Élimination possible en observant les prescriptions des autorités locales sur l'évacuation des eaux communales.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transport terrestre ADR/RID:
1823, sodium hydroxide, solid, 8, II, ADR

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Classification et étiquetage selon l'arrêté royal réglementant la classification, l'emballage et l'étiquetage des préparations dangereuses en vue de leur mise sur le marché ou de leur emploi:

Symboles de danger:
C Corrosif

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme 91/155/CCE - 2001/58/CE - Belgique

Sodolite

00137260 00 Revision: 0

8 juni 2002

Page: 4 / 4.

Composants dangereux:
hydroxide de sodium

Phrases R:
R 35: Provoque de graves brûlures.

Phrases S:
S 2: Conserver hors de la portée des enfants.
S 22: Ne pas respirer les poussières.
S 26: En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec d'eau et consulter un spécialiste.
S 28: Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec d'eau.
S 36/37/39: Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux / du visage.
S 45: En cas d'accident ou de malaise consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette)

Prescriptions nationales:

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche complète la notice technique d'utilisation mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état actuel de nos connaissances. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

R 8: Favorise l'inflammation des matières combustibles.
R 35: Provoque de graves brûlures.

NL : environmental classification system (ABM) : 11 B

Info: Ecolab B.V.B.A./S.P.R.L.
R&D
Havenlaan 4 Ravenshout Bed 4 210
3980 Tessenderlo
Tel : 00 32 (0) 13 670 612